

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

plaçant M. FELIHO Florentin, Magistrat, en disponibilité.

MINISTERE DE LA JUSTICE  
ET DE LA LEGISLATION

ANNEE - 1967

AMPLIATIONS:

PR	4	MJL	4
DGAJL	.....		4
Intéressé	..		1
DB-CF-DC-			
Solde-DI....			5
Trésor	4	SGG	4
IAA	..	1 CS	6
Ministères..			8
Gde Chanc.			1
JORD	..	1	
TA COTONOU			2

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;
- VU le Décret n°147/PR du 16 Mai 1967 portant formation du Gouvernement;
- VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966 fixant les attributions des membres du Gouvernement;
- VU la loi n°65-5 du 20 Avril 1965 portant Statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents;
- VU la loi n°59-21 du 31 Août 1959 portant Statut de la Fonction Publique et le décret d'application n°59-218 du 15 Décembre 1959;
- VU les Décrets n°59/PR-MJL du 11 Septembre 1965, 83/PR-MJL du 14 Octobre 1965 et 409/PR-MJL du 2 Novembre 1966 portant respectivement intégration de M. FELIHO Florentin dans le corps de la Magistrature et nomination au poste de Procureur de la République p.i. près le Tribunal de 1ère Instance de COTONOU;
- VU la demande de l'intéressé en date du 1er Juillet 1967;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation;

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur FELIHO Florentin, Magistrat du 3ème grade, 3ème échelon, précédemment Procureur de la République par intérim près le Tribunal de 1ère Instance de COTONOU et mis en disponibilité sur sa demande par décret n°67/PR-MJL du 3 Mars 1967, est remis en disponibilité pour les mêmes motifs pour une durée d'un an, du 1er Août 1967 au 31 Juillet 1968.

Article 2. - Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre des Finances et des Affaires Economiques sont, chacun en ce qui le concerne, chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Par le Président de la République Fait à COTONOU, le 7 Août 1967  
LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

Général Christophe SOGLO.